

Exploitation et maintenance “Chauffage Ventilation Climatisation” (CVC)

Consultation 2026-002

MEMO visite des sites

Rappel de l'obligation de visite des sites	Le candidat est tenu de visiter les sites concernés par les prestations, à savoir, le campus Jourdan, le site de Montrouge et le campus Panthéon.	
	Deux visites sont donc à prévoir pour cette consultation.	
	Ces visites sont très longues. Pour chaque site, la visite correspond à une journée complète à laquelle les candidats doivent participer dans leur intégralité, sans possibilité de fractionnement sur plusieurs demi-journées. Les candidats doivent donc s'organiser en conséquence.	
	L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué ces visites de site sera éliminée.	
	La visite des sites ne doit pas être partielle.	
Conditions de visite des sites	Les visites sont effectuées sur les seuls créneaux proposés dans le cadre de la consultation. Aucune visite ne sera organisée / autorisée en dehors des créneaux proposés dans le dossier de consultation.	
Modalités de visite des sites	Etape 1 : Inscription préalable	
	Quand ?	Au plus tard la veille à 16h avant la date la plus proche retenue par le candidat
	Comment ?	En complétant le formulaire « visite de site » mis à disposition des candidats dans le dossier de consultation via le lien : https://enquetes.ens.psl.eu/index.php/542817?lang=fr
	Etape 2 : Le jour de chaque visite	
	En début de la visite	Se présenter sur le site (à l'accueil) pour l'heure de la visite choisie. Les retardataires ne seront pas attendus, les candidats doivent donc veiller à être ponctuels.
	En fin de visite	Chacune des visites est attestée par la signature d'une feuille d'émargement par chaque participant. Les participants aux visites doivent justifier de leur participation en complétant et signant une feuille d'émargement par demi-journée et par site. Ce document servira lors de l'analyse des offres pour justifier tout rejet fondé sur l'absence de visite. Il relève donc de la responsabilité de chacun des candidats de s'assurer qu'il ait répondu à cette obligation avant de quitter chaque site de visite.

Justificatif attestant de la visite des sites	Une attestation de participation sera transmise à la fin de chacune des visites au participant.	
Questions / Renseignements complémentaires	La visite des sites permet aux candidats d'établir leur offre. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse est alors envoyée à l'ensemble des candidats par la plateforme PLACE, au plus tard 6 jours avant la date limite de réception des plis.	
Visites proposées	Campus PANTHEON Rendez-vous à l'accueil 45 rue d'Ulm – Paris (5 ^{ème} arrondissement)	Mardi 5 mai 2026 : De 9h00 à 12h00 puis de 13h00 à 16h00
	Campus PANTHEON Rendez-vous à l'accueil 45 rue d'Ulm – Paris (5 ^{ème} arrondissement)	Mercredi 20 mai : De 9h00 à 12h00 puis de 13h00 à 16h00
	Campus JOURDAN / Site de MONTROUGE Rendez-vous à l'accueil <u>Jourdan</u> : 48 bld Jourdan, Paris (14 ^{ème}) <u>Montrouge</u> : 1 rue M. Arnoux, Montrouge (92120)	Mardi 19 mai 2026 : • <u>Site Montrouge</u> : de 9h00 à 12h00 Puis • <u>Campus Jourdan</u> : de 13h00 à 16h00
	Campus JOURDAN / Site de MONTROUGE Rendez-vous à l'accueil <u>Jourdan</u> : 48 bld Jourdan, Paris (14 ^{ème}) <u>Montrouge</u> : 1 rue M. Arnoux, Montrouge (92120)	Mardi 19 mai 2026 : • <u>Site Montrouge</u> : de 9h00 à 12h00 Puis • <u>Campus Jourdan</u> : de 13h00 à 16h00